



Le Maire de Poisat

à

Poisat, le 13 septembre 2018

Le Conseil municipal de la commune de Poisat (Isère), s'est réuni en séance publique le lundi 10 septembre 2018 à 20 heures, salle du Conseil.

Étaient présents : M. Ludovic Bustos, Maire ; Mme Micheline Burgun, MM. Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Mmes Marie Chaix, Isabelle Pigeon, adjoints ; Mme Nelly Pugnale, M. Hervé Fanton, Mme Sylvie Ferrari, MM. Éric Arnol, David Wager, Mme Sandrine Menduni, M. Grégory Gabrel, Mme Zohra Abdiche, Mme Nathalie Lombardo, conseillers municipaux.

Absents : Mme Martine Donnet, M. Paul de Saintignon, M. Jean-Philippe Di Genarro, et M. Thierry Luciani, conseillers municipaux ;

Pouvoirs : Mme Donnet pour Mme Nelly Pugnale ;
M. Paul de Saintignon pour M. Ludovic Bustos ;

Secrétaire de séance : Mme Isabelle Pigeon ;

Le compte rendu du Conseil municipal du 27 août 2018 n'appelle aucune remarque.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des membres présents avec deux pouvoirs de Mme Martine Donnet et M. Paul de Saintignon, conseillers municipaux.

METROPOLE

Présentée par Mme Marie Chaix, adjointe déléguée,

- La convention d'application 2018 du service métropolitain d'accueil et d'information de la demande de logement social entre Grenoble-Alpes Métropole et Poisat (niveau 1). Le coût de ce service pour la commune est maintenu à 787€ pour l'année 2018.

INTERCOMMUNALITE

Présentée par M. Claude Sirand, adjoint délégué,

- L'adhésion au groupement de commandes pour l'entretien, la vérification et la maintenance des équipements de sécurité incendie avec les communes de Saint-Georges-de-Commiers, Champ-dur-Drac, Brie-et-Angonnes, Jarrie, Vizille. Pour représenter la commune, M. Jean-Louis Minard a été désigné comme représentant titulaire de la commission d'appel d'offres du groupement et M. Claude Sirand comme suppléant.

RESSOURCES HUMAINES

Présentés par Mme Micheline Burgun, adjointe déléguée,

- Le versement pour l'année 2018, d'une prime de fin d'année pour les trois agents embauchés en contrats privés sur les temps périscolaires et extrascolaires ;
- La suppression des postes de rédacteur principal 1^{ère} classe et d'ATSEM principal 1^{ère} classe, suite aux départs en retraite de deux agentes ;
- La révision des taux de cotisation du contrat d'assurance contre les risques statutaires pour l'année 2019 ;

PATRIMOINE

Présentée par M. Jean-Louis Minard, adjoint délégué ;

- La vente d'une bande de terrain de 9.72m² place Bernard Palissy à la *SCI KINÉ SPA*, pour un montant de 243€ ;
- La vente aux enchères d'un véhicule communal de type utilitaire à un particulier pour la somme de 7 500€ ;

INFORMATION

- Suite au rapport de 2017 relatif à la collecte des ordures ménagères, une réduction des déchets de 9% est constatée ;
- Conformément à l'article L 2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du conseil de la signature :
 - D'un avenant n°2 proposé par l'entreprise L'ART DU BOIS, titulaire du lot 7 - *menuiserie intérieures*, représentant une moins-value de 5 596.55€ HT. Cet avenant constitue une baisse du montant du marché de 9.37% soit une moins-value cumulée de 8.42% ;

Le Maire,
Ludovic BUSTOS